Le Petit Journal de Curgies… 15

Décembre 2017

Le Mot du Maire

C'est avec plaisir que je vous retrouve grâce à notre bulletin municipal qui retrace la vie communale et associative.

Vous aurez remarqué les travaux d'amélioration de notre quotidien que nous avons effectué cette année ; j'espère que ceux-ci ont répondu à vos attentes, je pense aux ralentisseurs tant désirés, mais bien d'autres choses sont encore à faire en ce qui concerne la sécurité, mon souhait étant de rendre la commune la plus agréable possible et que ses aménagements et ses infrastructures répondent à vos besoins.

Je souligne d'ailleurs la réussite de Monsieur Ludovic VIEZ, gérant du magasin PROXI, qui rend déjà bien des services à la population. En cette période de vœux, souhaitons-lui d'accueillir chaque jour de nouveaux clients. Et pour ceux d'entres vous qui ne le connaissent pas encore, vous découvrirez bientôt ses produits puisque le CCAS a retenu son devis pour la confection de notre traditionnel colis des aînés.

Pour poursuivre sur les différents aménagements, je travaille actuellement sur deux dossiers importants. Projets longuement étudiés en raison de nos contraintes budgétaires liées aux baisses des dotations de l'Etat.

Tout d'abord, dans le but de faire perdurer le dynamisme de notre école, nous travaillons sur le dossier technique et financier afin de réaliser la construction de deux salles de classe en réunissant au mieux les meilleures conditions ; subventions, capacité d'investissement, etc..

Ensuite, comme je vous l'annonçais fin d'année dernière, un architecte du patrimoine a réalisé un diagnostic complet de la rénovation de notre Eglise et nous en a dernièrement fait une présentation complète et très enrichissante.

L'Eglise Notre Dame de l'Assomption, a conservé sa quasi-intégralité historique, malgré de nombreux travaux déjà réalisés.

Il est aujourd'hui nécessaire de se préoccuper de son état, et si ses boiseries intérieures ont été classées parmi les monuments historiques en 1982, par arrêté ministériel, nous ne pourrons malheureusement pas bénéficier d'un taux de subvention à son maximum. En effet, la chapelle Sainte Rita ayant été accolée à celle-ci lors de sa construction, notre Eglise n'a pas été classée, nous nous contenterons donc de ce qui nous sera accordé et réaliserons la rénovation de ce bel édifice avec une prudence financière et cela échelonné sur quelques années.

Vous souhaitant maintenant bonne lecture, je m'adresse aux nouveaux Curgissiens et les invite personnellement à la traditionnelle cérémonie des vœux le 12 janvier prochain en notre salle des fêtes où nous avons l'habitude de nous réunir pour l'occasion.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année 2018 pleine de réussite dans tous vos projets personnels et professionnels.

Richy

SOCIAL

Mme Loirs, assistante sociale de l'UTAPS de Valenciennes reçoit sur rendez-vous. Vous pouvez contacter son secrétariat au 03.59.73.26.00.

REPAS DES ANCIENS

Ce dimanche 8 Octobre 2017, 96 convives ont été accueillis pour le repas annuel dédié à nos ainés.

Le groupe BASIL a su enjôler cette journée par sa prestation.

Nous remercions nos chanteurs amateurs qui nous font partager leur passion pour la chanson française.

Un grand merci aux bénévoles du C.C.A.S, aux membres du Conseil, qui m'accompagne chaque année dans l'organisation de cette journée.

Nous remercions également, Mr PORET et son équipe pour la confection du repas.

Comme chaque année, nous avons mis à l'honneur plusieurs personnes : Mme BARDIAUX Jeannine,

Mme GADEAU Marceline, Mr LAYAT Victor, Mr TOILLIEZ Jean-Marie.

Ce fut un plaisir de leur offrir ces présents.

Nous avons une pensée pour nos Curgissiens disparus avec qui nous avons partagés des moments inoubliables.

COLIS DE NOEL

230 habitants de Curgies de plus 65 ans dont 15 nouveaux bénéficiaires ont reçu le traditionnel colis de Noël.

Un grand merci aux membres du C.C.A.S et aux membres du Conseil Municipal pour leur implication.

Je vous souhaite de passer d'agréable fêtes de fin d'année.

Mme Elsa BARDIAUX, Adjointe au Maire

Je souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2018.
Mme Marie-Béatrice VANESSE, Adjointe au Maire

Cet été l'entretien des fleurs et surtout la tonte du terrain de football et des abords de notre village ont donné un important surcroît de travail aux employés communaux.
Malgré le peu de temps restant, certains travaux ont été réalisés par l'équipe:

- Remise en peinture de la salle repas des enseignants et de la grille de l'école
- Mise en place de protections sur les croix de bois de l'agora pour la sécurité des enfants
- Pose de deux bancs dans la cour de l'école
- Mise à disposition d'une boîte aux lettres et d'un tableau pour la correspondance des parents
- Pose de panneaux indicateurs des nouvelles rues et du cabinet médical
- Mise en couleur des réverbères de la place
- Pose de grillage derrière les buts et au fond du terrain de football

D'autres travaux ont été effectués par des entreprises extérieures :

- Pose de deux volets en métal pour la sécurité de l'épicerie
- Remplacement des portes fenêtres de la salle des mariages de la mairie
- Réfection de l'éclairage du calvaire
- Réalisation de deux plateaux ralentisseurs
- Ragréage et pose d'un revêtement de sol dans la classe de CP CE1
- Pose de vidéosurveillances mairie et terrain de football
- Remplacement des arrivées d'eau par la société Noréade

Et pour l'année prochaine, des travaux beaucoup plus importants sont à l'étude.

L'équipe technique, Jacky Dubois et moi-même vous souhaitons à vous et votre famille de bonnes fêtes de fin d'année

Mr Bernard MATHIEU Adjoint aux travaux

Naissances

JEANNES Higorina 12.06.2017
HERMET Naël 28.06.2017
HEDDOUCHI Hassan 14.07.2017
MICHAUX Léna 31.07.2017
MICHAUX Lina 31.07.2017
ROMBAUX Lilia 03.08.2017
ADDIS Nina 08.08.2017
CORDER Manon 13.09.2017
GODIN Eva 26.09.2017
WAILLIEZ Antoine 30.10.2017
PLANCHON Oscar 18.11.2017
COCHEZ Candice 27.11.2017

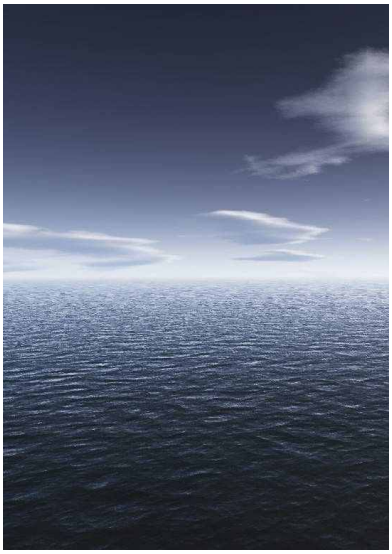

Toutes nos condoléances

PHILIPPO Marie-Pierre – 16.07.2017
NEF Jean-Pierre – 23.08.2017
HOT Désiré – 24.08.2017
LOCOCHE Jules – 19.09.2017
MARTENS Léonte – 02.10.2017
LOCOCHE Laure – 08.10.2017
BARDIAUX Liliane - 14.12.2017

Mariages

DAVOINE Hakim – TOULEMONDE Céline – 15.07.2017
DORMIGNY David – LEDUC Séverine – 09.09.2017
LIPKA Julien – CORNETTE Marion – 09.09.2017

AU FIL DE NOS ENVIES

Aucun détail sur notre petite association, il suffit de relire le "Petit Journal" précédent.
Exception faite que désormais nous allons faire PORTES OUVERTES tous les vendredis de 13h45 à 15h30 et cela à partir du 23 décembre 2017.
Durant votre visite, personne ne vous incitera à prendre une adhésion, puisque nous sommes au complet.
Il vous suffit donc de franchir la porte de l'ancienne poste.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de vous rencontrer.

INSCRIPTIONS ECOLE ANTOINE DE SAINT EXUPERY
Les inscriptions à l'école, notamment en maternelle (enfants nés en 2015 et 2016) auront lieu les MARDI 6 – 13 et 20 FEVRIER 2018 de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, bureau de Mme MARTEL, Directrice de l'Ecole

Pièces à fournir :
Livret de famille
Justificatif de domicile
Carnet de santé

Pour tout renseignement complémentaire : 03.27.25.11.18
Se rendre au préalable à la Mairie afin d'obtenir le certificat d'inscription mairie.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans*.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC

OBJECTIF CITOYEN

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SGA
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

Don du Sang · Don du Sang

Cette année la collecte de mai a été déplacée à Saultain (à cause des élections nationales), mais beaucoup de donneurs se sont présentés. Nous avons apprécié leur geste un Dimanche matin.

Nous y avons rencontré des donneurs habituels de Curgies que nous avons de nouveau retrouvés en Octobre dans votre commune.

Nous remercions la municipalité de toujours mettre à notre disposition la salle des fêtes que nous ne pouvons quitter avant 20h30. Nous nous en excusons auprès des associations qui ont des activités régulières dans la salle.

L'an prochain, la collecte de Curgies sera le Jeudi 11 octobre 2018 de 15h à 19h.
Mais d'autres collectes ont lieu pour la section :

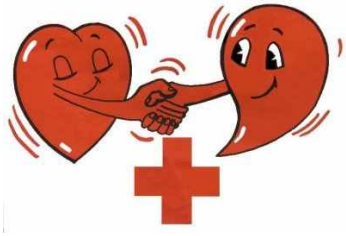

- le Jeudi 8 mars à Marly de 15h à 19h (salle des fêtes)
- le Mardi 29 mai à Saultain de 14h à 19h (salle des fêtes)
- le Jeudi 16 août à Marly de 15h à 19h (salle des fêtes)
- le Mardi 11 décembre à Saultain de 14h à 19h (salle des fêtes)

Si vous ne pouvez vous y rendre faute de moyens de locomotion, dites-le nous, un membre de la section ira vous chercher.

La section remercie les personnes qui distribue nos affiches et les commerçants qui acceptent de les mettre.
Sachant qu'il faut 5 dons pour sauver une vie, nous espérons vous voir plus nombreux lors de nos prochaines collectes.

Un grand merci aux donneurs de Curgies.

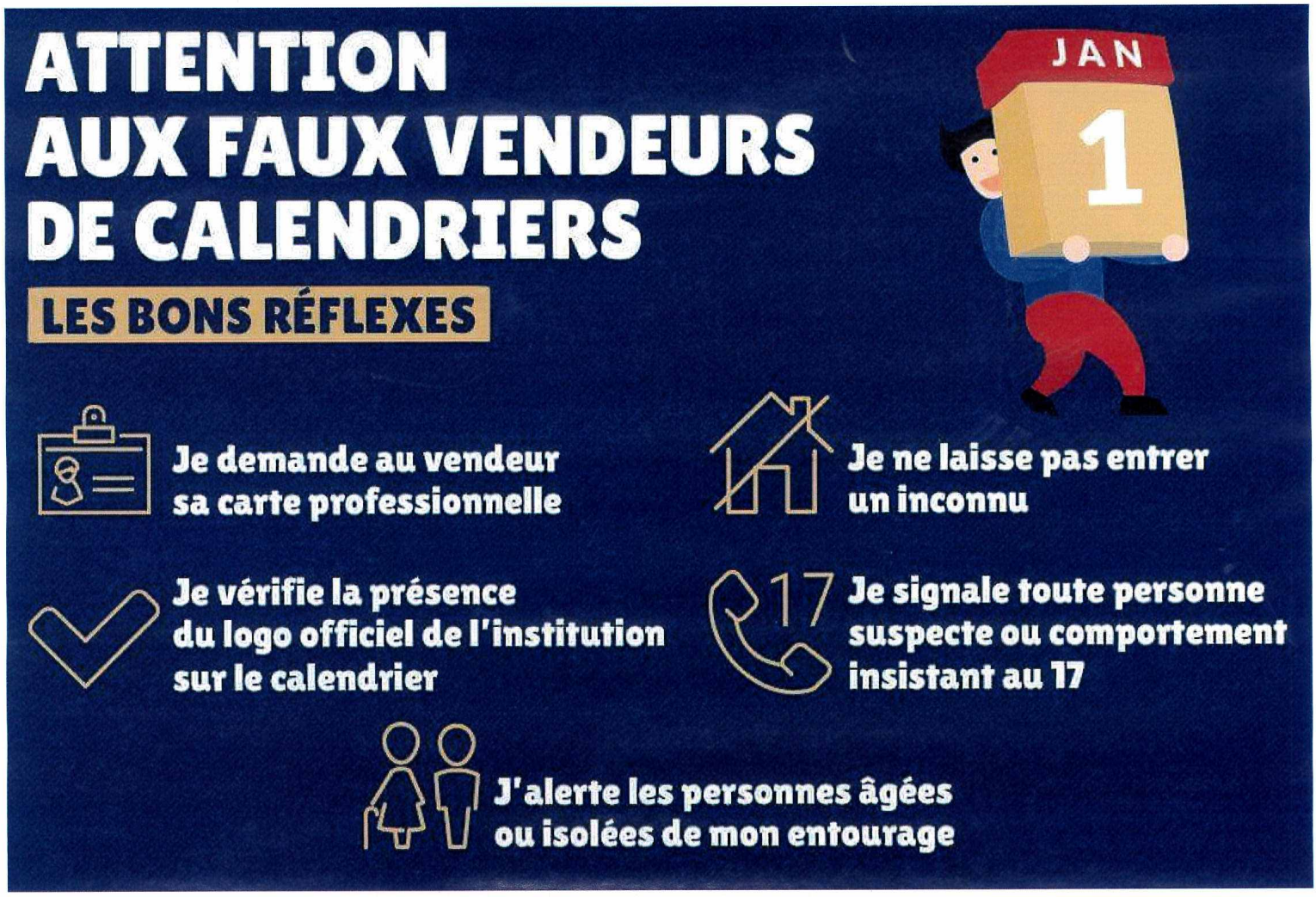

Les Adhérents de **CURGIES-MARCHE** vous proposent toute l'Année

Détente, complicité lors des Parcours, sans contrainte

Départ Place de CURGIES Jeudi 14H30, Dimanche (été 8H30 automne 9H)

Nous acceptons toutes les pointures, mais chacun marche à son rythme

Retrouvez-nous lors de nos randonnées, et profitez de notre belle région

Adhésion 20€-Secrétariat : angeline.fascella@laposte.net –henri.lalisse@orange.fr

Le comité remercie nos élus pour leur participation, et souhaite à tous

Une fin d'Année Chaleureuse et Présente ses BONS VŒUX POUR 2018

Bruxelles

ROISIN

FELLERIES

CURGIES

Rétrospective 2017. Marchon vers 2018. Convivialité, partage seront au rendez-vous

Gym Plus Curgies

Renseignements au 06.28.07.34.08

L'association **Gym Plus de Curgies** a repris ses cours début septembre. Ils ont lieu **tous les mercredis de 19h à 20h** à la salle des fêtes de Curgies et le **lundi de 18h45 à 19h45** pour la marche sportive remplacée en période hivernale par la gym oxygène(sauf périodes des vacances scolaires). Les cours sont assurés par Emeline, animatrice sportive diplômée qui officie dans différents Clubs Sportifs du Valenciennois.

Au programme, des séances dynamiques accessibles aux personnes souhaitant voir leur corps s'affiner par un renforcement musculaire adapté (abdo-fessiers, cardio-training, LIA, Pilate, step...). L'animatrice adapte la séance selon les possibilités de chacun.

Une ambiance amicale et chaleureuse permet de faire de cette heure de gymnastique un moment de convivialité et de bien être qui nous fait oublier notre quotidien et permet de se retrouver avec plaisir.

Si vous souhaitez nous rejoindre, les inscriptions ont lieu tout au long de l'année. Une séance d'essai gratuite est possible La cotisation à partir de janvier est de 50€ pour un cours et 60€ pour deux cours avec une possibilité de payer en chèques vacances ou chèques sports.

Pour cette fin d'année sportive, le comité et tous les membres de l'association Gym-Plus sont heureux de vous présenter, dès à présent, leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2018. N'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Le comité de Gym Plus Curgies

Le Kimé Karaté Club de Curgies,vous ouvre ses portes Salle Pierre Delcourt où nous pratiquons le Karaté les lundis et jeudis. Le Karaté est un sport accessible à tous. L'ensemble des cours proposés par les enseignants diplômés de la FFKDA peuvent être suivis en toute sécurité par n'importe quel pratiquant, du débutant au pratiquant chevronné.

Les cours sont réalisés par Mr Sébastien Soulier Ceinture Noire 3eme DAN,instructeur fédéral ff karaté, arbitre kumité et Mr André Loriau Ceinture Noire 6eme DAN , professeur diplômé d'état 1er degré , Vice Champion de France, arbitre national, DEJEPS(diplôme d'état de la jeunesse éducation physique et sportive).

Les entraînements proposés sont adaptés aux conditions physiques et morphologiques de chacun. La pratique du karaté est adaptée à tous et particulièrement aux enfants, la mise en place de protections et de pédagogie spécifique en fait un sport profitable à l'épanouissement de l'enfant et de l'adulte. La pratique éducative et ludique permet de canaliser son énergie et de construire la confiance en soi. Nous pratiquons aussi le Karaté Contact et la self défense qui utilisent des techniques de Karaté .

Le BABY KARATE a lieu tous les lundi de 17h30 à 18h30,

Le KARATE enfants, les lundi et jeudi de 18h30 à 19h30 et adultes de 18h30 jusque 20h.

Dans une ambiance toujours aussi conviviale et sérieuse , venez apprendre à maîtriser, à gérer vos émotions et votre stress, la séance d'essai est gratuite !

Le Comité et le Président vous souhaitent

de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et une année 2018 sportive !

Les chéques Vacances ANCV et les coupons SPORT sont acceptés.

kime.karate.club.curgies@gmail.com http://karate-club-curgies.sportsregions.fr tel 0613868218

CLUB AMITIES ET LOISIRS

Le club Amitiés et Loisirs vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

L'année 2017 a été animée pour le club, outre nos repas trimestriels pour les anniversaires.

Rencontre avec les clubs voisins.

Participation à la ducasse de Curgies et au 14 juillet (animation, buvette et friterie).

Voyage visite en bateau des Marais automarois.

Déjeuner à la guinguette Tilque.

Nous avons terminé l'année 2017
le 2 décembre par notre repas de Noël.

Pour 2018, nous vous réservons
d'autres surprises.
Venez nous rejoindre !!

A bientôt

Le Club

EUPHRASIE
ESTHETIQUE

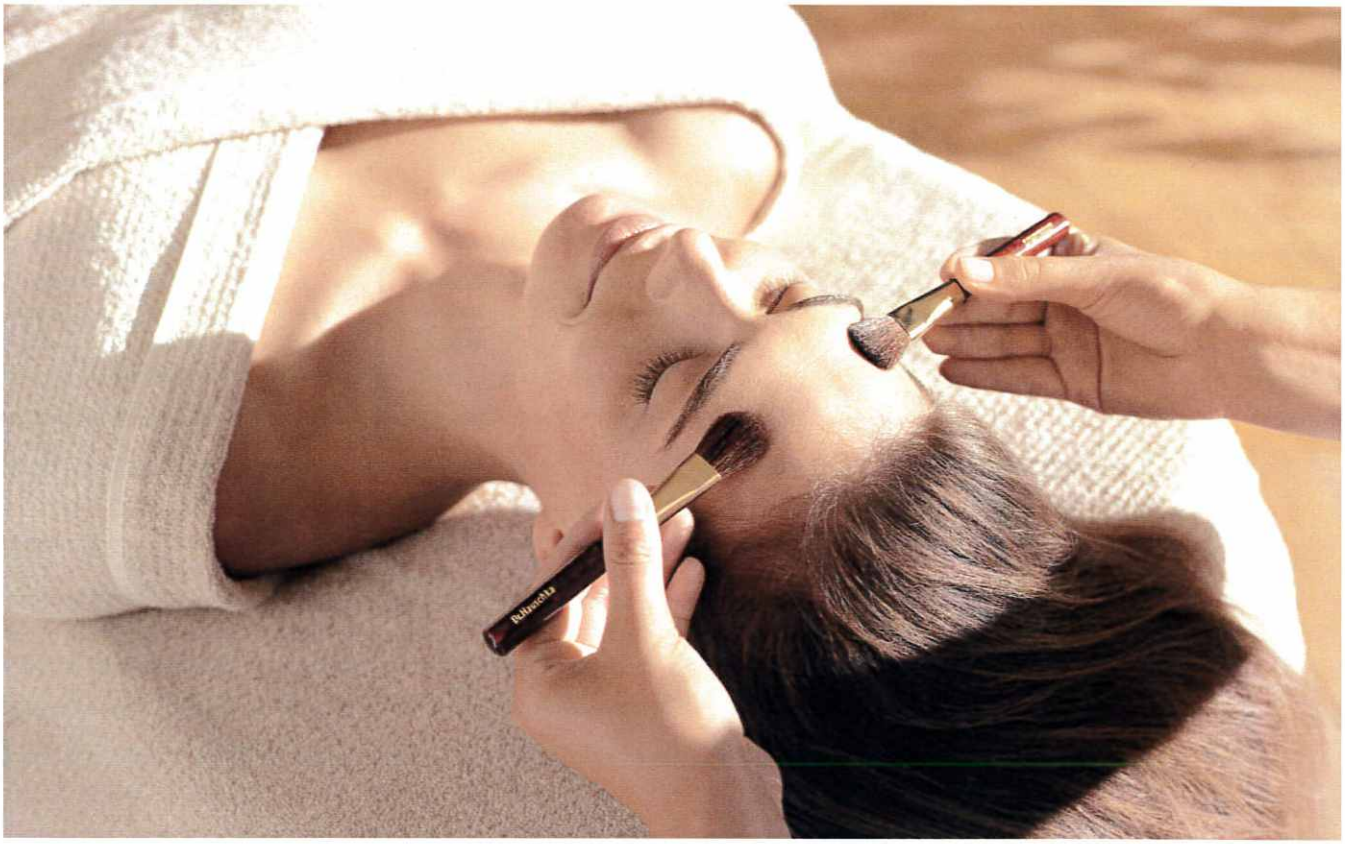

Prenez un rendez-vous avec vous-même

Dans un intitut de beauté Bio

Une pause déjeuner ressourçante, un cadeau particulièrement mérité, voilà bien des occasions de vous offrir un soin Dr. Hauschka

Soins du Visage
Dr. Hauschka

Épilations
à la cire Bio

Soins du regard
& Maquillages

Et bien plus !
Soins du corps
Pose de vernis

14 Allée du Hainaut
Résidence les Gonettes - 59990 Curgies
contact@euphrasieesthetique.fr
06 85 31 09 61

ESTHÉTICIENNE
Dr. Hauschka

Prenez votre rendez-vous sur :
www.euphrasieesthetique.fr

A partir du 15 janvier 2018

LE PASS DÉCHETS EST OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AUX DÉCHETTERIES

(Maing, Onnaing, Quiévrechain, Valenciennes et Vieux-Condé).

Ne tardez pas à faire votre demande, si ce n'est déjà fait

Pourquoi le contrôle d'accès a été mis en place ?

Le **Pass Déchets** est désormais actif et fonctionne dans les 5 déchetteries de l'agglomération. Les habitants n'ayant pas encore transmis leur demande de Pass sont invités à faire cette démarche rapidement.

Le **Pass Déchets** permet à Valenciennes Métropole d'améliorer la qualité du service en déchetterie en favorisant le respect du règlement et facilitant la régulation des apports pour éviter les phénomènes de saturation. Elle améliore également l'accompagnement des usagers par les agents de déchetteries.

Mode d'emploi : à l'entrée de la déchetterie, l'usager présente son badge sur une borne de lecture qui vérifie que l'autorisation est conforme et déclenche l'ouverture de la barrière.

Valenciennes Métropole

Qui peut faire une demande de Pass Déchets ?

Les particuliers habitant l'une des 35 communes de Valenciennes Métropole.
Les déchetteries communautaires ne sont pas ouvertes aux entreprises, administrations, associations... Les professionnels doivent faire appel à des entreprises spécialisées ou se rendre dans une déchetterie dédiée.

Comment obtenir mon Pass Déchets ?

Il faut remplir le formulaire, y joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, document fiscal...) et transmettre sa demande.

La carte d'accès sera envoyée à votre domicile sous 6 semaines.
Une carte sera délivrée par foyer.

Le formulaire

- Disponible en déchetterie (version papier)
- Téléchargeable sur le site www.valenciennes-metropole.fr (pour impression)

Transmettre sa demande

- Déposez l'ensemble directement en déchetterie
- Envoyez l'ensemble à : Valenciennes Métropole - 2 Place de l'Hôpital Général, CS 60227 - 59305 Valenciennes Cedex.

Gagnez du temps : faites votre demande en ligne !

- Connectez-vous au site www.valenciennes-metropole.fr
- Préparez un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, document fiscal...) en version numérique
- Remplissez directement le formulaire en ligne

ACCUEIL DE LOISIRS

Durant toute la durée du centre d'été, l'équipe a su mettre en place des activités de qualité, le dynamisme et la volonté d'être au top a permis aux enfants de vivre pleinement leur vacance.

Des grands jeux, des activités manuelles, des interventions du Conseil Départemental, des activités musicales, des sorties : piscine bowling, ciné, laser games, musée de la Mine de Lewarde, Etang du Vignoble, jeux gonflables avec repas barbecue et barbe à papa, des jeux sportifs, menées de jeux et pour clôturer dans la bonne humeur de ce séjour notre traditionnelle fête de fin de centre. Pour la septième année consécutive, un mini camp a été mis en place pour les enfants de 10 à 16 ans. Nous attendons avec impatience vos enfants au centre d'avril qui se déroulera du 23 avril au 04 mai 2018.

Elsa BARDIAUX, Adjointe au Maire

D'ÂGE EN ÂGE… DE SIÈCLE EN SIÈCLE… LE HARCÈLEMENT PERDURE..

Avec la déferlante médiatique via les réseaux sociaux qui témoignent jour après jour des multiples violences faites aux femmes sous toutes les formes (harcèlement moral, psychologique et sexuel), Emmanuel Macron, Chef de l'Etat, s'exprime à ce sujet en permettant d'élever ce fléau en grande cause nationale de son quinquennat.

Dans une période des plus sanglantes de notre pays, une femme a connu elle aussi les pires outrages que l'on puisse imaginer aujourd'hui.

Peut-être pouvons-nous nous pencher avec compassion sur la détresse dans laquelle elle fût plongée durant sa captivité et plus encore lors du procès d'une violence extrême qui la condamnera à la peine de mort.

Nous sommes le mardi 16 octobre 1793. Il est 4h du matin. Reconduite dans son cachot à la conciergerie, Marie-Antoinette puisque c'est d'elle qui s'agit, va à la lueur d'une chandelle écrire à l'intention de sa belle-sœur Elisabeth, une lettre testament poignante, douloureuse et sincère qui va traduire l'immense amour qu'elle porte à ses enfants.

Elisabeth ne recevra jamais cette lettre puisque le concierge BAULT l'ayant reçu des mains de la reine avant sa montée dans la charrette des condamnés, ce dernier la donnera à FOUQUIER-TINVILLE qui la classera.

Ce 16 octobre à 11h, Marie-Antoinette est alors extraite de sa geôle pour être conduite vêtue d'une simple robe blanche, dans cette infâme charrette vers l'échafaud, mains liées derrière le dos et cheveux coupés.

Il est alors midi et quart lorsque sa tête roule dans le panier de la guillotine.

A Madame Elisabeth

Ce 16 octobre, à quatre heures et demie du matin.

En 1787 la reine avec des enfants par Mme VIGEE-LEBRUN.
Sur ses genoux le petit Louis Charles, futur dauphin. Debout à droite, son frère aîné Louis Joseph, de santé fragile qui décèdera en 1789 à l'âge de 8 ans.
Debout à gauche leur soeur Marie-Thérèse née en 1778.
Par le symbole du berceau vide, la reine exprime ici le déchirement et l'attachement pour le bébé d'à peine un an qu'elle vient de perdre, Sophie-Béatrice

C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois. Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à aller rejoindre votre frère. Comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ses derniers moments. Je suis calme comme on l'est quand la conscience ne reproche rien. J'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants ; vous savez que je n'existais que pour eux et vous, ma bonne et tendre sœur. Vous qui aviez par votre amitié tout sacrifié pour être avec nous, dans quelle position je vous laisse ! J'ai appris par le plaidoyer même du procès que ma fille était séparée de vous. Hélas, la pauvre enfant, je n'ose pas lui écrire, elle ne recevra pas ma lettre, je ne sais même pas si celle-ci vous parviendra. Recevez pour eux deux ici ma bénédiction ; j'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous et jouir en entier de vos tendres soins. Qu'ils pensent tous deux à ce que je n'ai cessé de leur inspirer : que les principes et l'exécution exacte de ces devoirs sont la première base de la vie, que leur amitié et leur confiance mutuelles en feront

le bonheur. Que ma fille sente qu'à l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son frère pas les conseils que l'expérience qu'elle aura de plus que lui et son amitié pourront lui inspirer ; que mon fils, à son tour, rende à sa soeur tous les soins, les services que l'amitié peuvent inspirer ; qu'ils sentent enfin tous deux que, dans quelque position où ils pourront se trouver, ils ne seront vraiment heureux que par leur union ; qu'ils prennent exemple de nous. Combien dans nos malheurs, notre amitié nous a donné de consolation ! Et dans le bonheur, on jouit doublement quand on peut le partager avec un ami ; et où en trouver de plus tendre, de plus uni que dans sa propre famille ? Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père, que je lui répète expressément : qu'il ne cherche jamais à venger notre mort !

Séparé alors de sa mère, le dauphin Louis Charles, affectueusement appelé "Chou d'Amour" sera jeté seul et oublié dans un minuscule réduit insalubre dans lequel il mourra âgé de 9 ans, couvert de vermine, sans jamais recevoir de soins durant plusieurs mois.

Ainsi cet enfant sera soumis à la plus extrême cruauté et à la barbarie du Régime de terreur qui a tant ensanglanté le pays.

J'ai à vous parler d'une chose pénible à mon cœur. Je sais combien cet enfant doit vous avoir fait de la peine. Pardonnez-lui, ma chère sœur ; pensez à l'âge qu'il a, et combien il est facile de faire dire à un enfant ce qu'on veut, et même ce qu'il ne comprend pas. Un jour viendra, j'espère, où il ne sentira que mieux le prix de votre bonté et de votre tendresse pour tous deux.

Il me reste à vous confier encore mes dernières pensées. J'aurai voulu les écrire dès le commencement du procès ; outre qu'on ne me laissait pas écrire, la marche a été si rapide que j'en aurais réellement pas eu le temps.

Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée, et que j'ai toujours professée. N'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas s'il existe encore ici des prêtres de cette religion, et même le lieu où je suis les exposerait trop s'ils y entraient une fois, je demande sincèrement pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe ; j'espère que, dans sa bonté, il voudra bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que ceux que je fais depuis longtemps pour qu'il veuille bien recevoir mon âme dans sa miséricorde et sa bonté.

Je demande pardon à tous ceux que je connais, et à vous, ma sœur en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'ai pu leur causer. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. Je dis ici adieu à mes tantes et à tous mes frères et sœurs. J'avais des amis ; l'idée d'en être séparée pour jamais et leurs jeunes sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant ; qu'ils sachent du moins que jusqu'à mon dernier moment j'ai pensé à eux.

Adieu ma bonne et tendre sœur ; puisse cette lettre vous arriver ! Pensez toujours à moi ; je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que ces pauvres et chers enfants. Mon Dieu, qu'il est déchirant de les quitter pour toujours ! Adieu, adieu, je ne veux plus m'occuper que de mes devoirs spirituels. Comme je ne suis pas libre des actions, on m'amènera peut-être un prêtre ; mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot, et que je le traiterai comme un être absolument étranger. »

Aucun parallèle ne peut être établi entre les faits de harcèlement qui nous interpelle aujourd'hui et la violence du régime de terreur pendant la Révolution. Mais pendant des siècles et encore hélas de nos jours en France et partout dans le monde, des femmes, des enfants mais aussi des hommes subissent encore et toujours la tyrannie de leurs semblables.

Elisabeth ignorera la mort de sa belle-sœur jusqu'à sa propre exécution en mai 1794.

Seule survivante, Madame Royale, soeur du Dauphin, enfermée elle aussi à la Conciergerie, sera échangée en 1795 avec les commissaires livrés en Autriche par DUMOURIEZ.

Rosemary BULTOT

Marie-Antoinette lors de son procès dessinée par le peintre David.

LES ENCOMBRANTS

Ramassage uniquement sur inscription

Afin de vous inscrire et de connaître la date de ramassage, téléphonez au Maillon C2Ri

03 27 45 89 42

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Votre demande sera prise en compte après que vous ayez détaillé les encombrants à collecter.
- Une date de rendez-vous et un numéro d'inscription vous seront alors communiqués
- Sortez vos encombrants avant 8h du matin. Le ramassage se fera le jour déterminé, 2 fois par an.
- Ne seront collectés que les encombrants qui auront été déclarés.

Donnez une deuxiéme vie à vos objets en bon état en les proposant au ré-emploi en déchetterie

INTERDITS

- Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture ...
- Gravats, déchets issus d'un chantier
- Déchets verts
- Déchets d'équipements électriques et électroniques.

>> A déposer directement en déchetterie

- Tôles en amiante : contacter une entreprise spécialisée

Curgies

Marché du terroir

Comme vous le savez un marché a lieu tous les troisième Dimanches du mois sous l'Agora derrière la mairie de 9h à 13h.
Lorsque le temps le permet il aura lieu sur place.

<u>Sont présents régulièrement:</u>

- **Produits laitiers vache et chèvre**
- **Produits de saison fruits et légumes**
- **Produits de la ruche miel hydromel**
- **Produits fait maison tartes Maroilles, gaufres, meringues et confitures**

Ceci agrémenté par le passage d'autres artisans, nous avons eu cette année:

Produits de beauté au lait d'ânesse, saucissons, de la vannerie, de la maroquinerie, gravure sur verre, tailleur de pierres, sculpteur sur bois.

Pour que cette manifestation perdure je compte sur votre présence aux futurs marchés.

Le coordinateur du marché M. MATHIEU Bernard

Imp Publi Express - 03 27 35 59 00 - 754 091 197 00014